

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le 4 mai 2009

Procès-verbal d'une séance ordinaire du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham, tenue le 4 mai 2009, 19h30, à la salle du Centre communautaire Louis-Renaud, situé au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham; lieu autorisé par la résolution numéro 08-02-029.

Sont présents madame la conseillère et messieurs les conseillers :

Siège numéro 1 :	Paule Blain Clotteau
Siège numéro 2 :	Martin Lamoureux
Siège numéro 3 :	André McNicoll
Siège numéro 4 :	Donald Duncan
Siège numéro 5 :	Jean-Noël Massie
Siège numéro 6 :	Robert Desforges

Formant quorum sous la présidence de Madame la Mairesse, Lise Bourgault.

Est également présent :

Jean Vachon, directeur général, trésorier et greffier par intérim; et Madame Évelyne Bergeron, directrice des communications par intérim.

MOMENT DE RÉFLEXION

Un moment de réflexion est demandé par madame la Mairesse Lise Bourgault.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30 par madame la Mairesse, Lise Bourgault, référant à l'ordre du jour.

- 1. Moment de réflexion***
- 2. Ouverture de la séance***
- 3. Adoption de l'ordre du jour***
- 4. Période de questions :*** de 19h35 à 21h00.
Environ 40 personnes étaient présentes dans la salle des délibérations.
- 5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2009***
- 6. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 avril 2009***

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

7. Adoption du rapport des engagements par fournisseurs au fonds d'administration pour le mois de avril 2009
8. Dépôt par le directeur général et trésorier des rapports suivants :
 - Liste des comptes autorisés et payés en date du 30 avril 2009
 - Rapport budgétaire préliminaire en date du 30 avril 2009
 - Procès-verbal de réunion du Comité de gestion (tenue le 7 avril 2009)
 - Procès-verbaux des réunions du Comité plénier (tenues les 14 et 28 avril 2009)
 - Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement
 - Rapport des heures de travail du Directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon

GESTION ET ADMINISTRATION

- G.1** Dossier relatif au 5, rue Alpine –Cession de parties du lot 966-76 du cadastre officiel du canton de Chatham – Autorisation et mandat de signatures
- G.2** Mandat à « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour procéder aux demandes de subvention disponible dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées (PRECO)* auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec pour les travaux à être effectués sur la rue Saint-Joseph – Autorisation et mandat de signature

Ressources humaines

- G.3** Entériner l'embauche temporaire de madame Évelyne Bergeron, à titre de directrice du Service des communications – Autorisation et mandat de signatures le cas échéant
- G.4** Autorisation d'embaucher des étudiants pour le Service des loisirs pour la saison estivale 2009 et autorisation d'une nouvelle grille salariale
- G.5** Autoriser l'embauche de madame Marie-Pier Campeau, à titre de responsable du camp de jour municipal
- G.6** Autoriser l'embauche de monsieur Éric Joly, à titre de préposé au Service des loisirs – Poste temporaire

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- G.7** Autoriser l'embauche temporaire de monsieur Jonathan Desforges pour le remplacement temporaire de l'employé numéro 302-000-0899 au Service des loisirs

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- U.1** Avis de motion pour adopter un règlement concernant un encadrement réglementaire relativement aux bâtiments agricoles (bâtiment permanent, entreposage extérieur, clôture et accès)
- U.2** Adoption du projet de règlement numéro 058-03-2009 amendant le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, afin de permettre l'usage de centre de tri de matériaux secs et d'y édicter des disposition règlementaires
- U.3** Dossier « Rénovation cadastrale » - Mandat à « *Madore, Tousignant & Bélanger, arpenteurs-géomètres* » afin d'obtenir certaines désignations de rues – *Loi sur les compétences municipales*
- U.4** Demande de dérogation mineure numéro 2009-004 – Lots vacants numéros 657-110, 657-112 et une partie du lot numéro 657 du cadastre officiel du canton de Chatham - Route du Canton – 25, rue Tracy
- U.5** Résultat de la soumission par invitations pour la location des parties de lots numéros 143, 181 et 183 du cadastre officiel du canton de Chatham pour fins de récolte et/ou culture fourragère appartenant à la Ville de Brownsburg-Chatham – Autorisation et mandat des signatures
- U.6** Cession pour frais de parcs et terrains de jeux – Subdivision du lot numéro 1010-14 du cadastre officiel du canton de Chatham - Rue des Bigras
- U.7** Cession pour frais de parcs et terrains de jeux – Subdivision du lot numéro 361-4 du cadastre du officiel du canton de Chatham - Montée Vachon
- U.8** Cession pour frais de parcs et terrains de jeux – Subdivision des lots numéros 783-3 et 783-4 du cadastre officiel du canton de Chatham - Chemin de la Carrière
- U.9** Dossier *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) – Projet domiciliaire

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

SPORTS ET LOISIRS

S.1 Spectacle du 25 juillet 2009 mettant en vedette madame Édith Butler – Mandat à « *Superstar Inc.* » - Autorisation et mandat de signatures

TRAVAUX PUBLICS (Équipements et infrastructures (hygiène du milieu))

T.P.1 Demande de subvention au « *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* » pour l'année 2009-2010

T.P.2 Dossier « Mise aux normes de l'usine de filtration » - Mandat à « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour la surveillance des travaux

T.P.3 Mandat à « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour préparer les plans et devis pour les travaux de raccordement de deux (2) bâtiments de huit (8) logements chacun sur la rue des Érables – Autorisation et mandat de signature le cas échéant

T.P.4 Mandat à « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour préparer les plans et devis pour les travaux de scarification et de pavage sur la rue Park, entre les rues Mountain et Principale – Autorisation et mandat de signature le cas échéant

9. *Correspondance*

10. *Dossiers des membres du Conseil municipal*

10.1 Approbation du mandat donné à la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* »

10.2 Invitation à participer au tournoi de golf communautaire 2009 de la Sûreté du Québec, au profit des banques alimentaires et des maisons des jeunes situées sur le territoire de la MRC d'Argenteuil

10.3 Demande de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, au nom de l'École Saint-Philippe, relativement à la sécurité des élèves marcheurs – Ajout de trottoirs et d'un panneau « Arrêt »

10.4 Demande au *ministère des Transports du Québec* (MTQ) d'effectuer une nouvelle étude de circulation à l'intersection des rues Principale et des Érables suite à l'ouverture de l'autoroute 50

10.5 Dossier « Pont Bailey » - Opportunité d'acquisition

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

11. Varia (administration)

- 11.1*** Mandat à un procureur afin d'entreprendre des démarches légales requises afin que la situation concernant une installation sanitaire non-conforme soit régularisée
- 11.2*** Projet de Volet II – Diagnose d'Étangs artificiels et d'aménagement de site de pêche Aménagement d'un étang de pêche, terrains municipaux dans le cadre des Programmes de mise en valeur des Ressources du milieu forestier (MRC) du gouvernement du Québec
- 11.3*** Route Verte d'Argenteuil - Embauche de préposés loisirs et parcs, postes de patrouilleurs à vélo, à temps partiel pour la saison 2009
- 11.4*** Transfert du journal *Le Régional* vers *L'Argenteuil* de la page promotionnelle de la Ville
- 11.5*** Embauche – Dépôt de matériaux secs au garage municipal

12. Levée de la séance

09-05-135

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour proposé ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'ajouter des items à l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE les sujets suivants soient ajoutés à l'ordre du jour, à savoir :

- 11.6*** Chasse et pêche
- 11.7*** Référence à la résolution numéro 08-12-478 - Autorisation de procéder à l'ouverture du poste de directeur des travaux publics
- 11.8*** Mandant au Service de l'urbanisme relativement à la nuisance causée par la poussière et l'entreposage de pneus (125, route du Canton)

QUE l'ordre du jour soit et est adopté avec les modifications apportées.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

PÉRIODE DE QUESTIONS

Retour, le cas échéant, par la Mairesse, madame Lise Bourgault, sur la période de questions de la séance ordinaire du 6 avril 2009 ainsi que sur celle de la séance extraordinaire du 16 avril 2009, et ce, afin de répondre aux diverses questions qui demandaient des recherches ou des vérifications à cet effet.

Ensuite, des contribuables posent des questions sur différents dossiers et madame la Mairesse, Lise Bourgault, leur répond.

09-05-136

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2009

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mai 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 6 mai 2009 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

09-05-137

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2009

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 16 mai 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller André McNicoll, et il est résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 16 mai 2009 soit et est adopté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

09-05-138

ADOPTION DU RAPPORT DES ENGAGEMENTS DES FOURNISSEURS POUR LE MOIS DE AVRIL 2009

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des documents transmis par le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll, et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve le rapport des engagements pour le mois de avril 2009 au montant de 80 154,00\$ au fonds d'administration.

QUE ces documents fassent partie intégrante du procès-verbal comme s'il était ici au long reproduit.

Adoptée à l'unanimité

CERTIFICAT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER

Je certifie que la Ville de Brownsburg-Chatham dispose des crédits suffisants à l'égard de ces dépenses.

Jean Vachon, MA, MBA
Directeur général et trésorier

DÉPÔT PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Liste des comptes autorisés et payés en date du 30 avril 2009 au montant de 441 732,61\$;
- Rapport budgétaire préliminaire en date du 30 avril 2009 ;
- Procès-verbal de la réunion du Comité de gestion (tenue le 7 avril 2009)
- Procès-verbaux de réunions du Comité plénier (tenues les 14 et 28 avril 2009)
- Rapport mensuel du Service de l'urbanisme, incluant les demandes de lotissement
- Rapport des heures de travail du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon.

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

GESTION ET ADMINISTRATION

09-05-139

DOSSIER RELATIF AU 5, RUE ALPINE –CESSION DE PARTIES DU LOT 966-76 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du projet de cession concernant des parties du lot numéro 966-76 du cadastre officiel du canton de Chatham pour mettre fin à une problématique existant pour les propriétaires du 5, rue Alpine ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance des recommandations de la directrice du Service de l'urbanisme, madame Danielle Cyr, à l'effet de procéder à la signature de ladite cession ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham approuve le projet de cession intervenu avec les propriétaires du 5, rue Alpine, à Brownsburg-Chatham relativement à des parties du lot numéro 966-76 du cadastre officiel du canton de Chatham pour mettre fin à une problématique existant.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la Mairesse, madame Lise Bourgault, ainsi que la greffière et directrice générale adjointe, M^e Marie-Josée Larocque, notaire, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

QUE tous les honoraires professionnels, notaire et arpenteur - géomètre, seront assumés par les acquéreurs.

Adopté à l'unanimité

09-05-140

PROCÉDER À DES DEMANDES DE SUBVENTION DISPONIBLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'EAUX USÉES (PRECO) AUPRÈS DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE DU QUÉBEC POUR LES TRAVAUX À ÊTRE EFFECTUÉS SUR LA RUE SAINT-JOSEPH – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURE

CONSIDÉRANT QUE des travaux de réhabilitation d'aqueduc, d'égout, de pavage, de rue, de bordures et de trottoirs doivent être effectués sur la rue St-Joseph, travaux évalués à 3 220 000\$;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'une demande de subvention devait également être présentée dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées* (PRECO) auprès du *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec*, et ce, dans le but de payer le coût des honoraires professionnels et une partie des travaux ;

CONSIDÉRANT les recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à l'effet de présenter des demandes de subvention dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées* (PRECO), et ce, afin de pouvoir procéder à des travaux de réhabilitation d'aqueduc, d'égout, de pavage, de rue, de bordures et de trottoirs doivent être effectués sur la rue St-Joseph ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller André McNicoll, il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la présentation de demandes de subvention dans le cadre du *Programme de renouvellement des conduites d'eau potable et d'eaux usées* (PRECO) auprès du *ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec*, et ce, afin de pouvoir procéder à des travaux de réhabilitation d'aqueduc, d'égout, de pavage, de rue, de bordures et de trottoirs doivent être effectués sur la rue St-Joseph.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution, notamment la demande de subvention.

Adoptée à l'unanimité

Ressources humaines

09-05-141

ENTÉRINER L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MADAME ÉVELYNE BERGERON, À TITRE DE DIRECTRICE DU SERVICE DES COMMUNICATIONS – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement du départ pour maladie de l'employée numéro 302-000-0429, et ce, afin d'assurer le bon fonctionnement du Service des communications de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à cet effet ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu d'entériner l'embauche de madame Évelyne Bergeron, à titre de directrice du Service des communications, et ce, de façon temporaire ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham entérine l'embauche de madame Évelyne Bergeron, à titre de directrice du Service des communications, de façon temporaire, à un taux horaire de 27,42 \$, et ce, conformément à la politique relative aux conditions de travail du personnel cadre en vigueur.

Adoptée à l'unanimité

09-05-142

AUTORISATION D'EMBAUCHER DES ÉTUDIANTS POUR LE SERVICE DES LOISIRS POUR LA SAISON ESTIVALE 2009 ET AUTORISATION D'UNE NOUVELLE GRILLE SALARIALE

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher des étudiants pour la saison estivale 2009 au Service des loisirs ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations, incluant une bonification du taux horaire pour les étudiants qui sont embauchés année après année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche d'étudiants pour la saison 2009 pour les postes suivants, à savoir :

- Service des loisirs : entretien des parcs et animation au centre ville
- Camping municipal : entretien du terrain, accueil et sauveteurs plage
- Camp de jour : Responsable et moniteurs

Au taux horaires suivants, à savoir :

- 9,28\$ / heure à l'embauche
- 9,78\$ / heure la 2^e année
- 10,29\$ / heure la 3^e année et les suivantes
- Le salaire pour la responsable du camp de jour est de 12,50\$ / heure
- Le salaire pour les sauveteurs est de 13,11\$ / heure

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Les taux horaires sont indexés par 0,7% par rapport à 2008

Adoptée à l'unanimité

09-05-143

DOSSIER « CAMP DE JOUR » - AUTORISATION D'EMBAUCHER UNE RESPONSABLE DU CAMP DE JOUR POUR LA SAISON ESTIVALE 2009

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche d'un responsable pour le camp de jour estival 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Marie-Pier Campeau a soumis sa candidature et qu'elle est monitrice depuis 2005 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations, incluant une bonification du taux horaire pour les étudiants qui sont embauchés année après année ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll, et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de madame Marie-Pier Campeau, à titre de responsable du camp de jour estival 2009, à un taux horaire de 12,50\$.

Adoptée à l'unanimité

09-05-144

AUTORISATION L'EMBAUCHE DE MONSIEUR ÉRIC JOLY, À TITRE DE PRÉPOSÉ AU SERVICE DES LOISIRS – POSTE TEMPORAIRE

CONSDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'embauche temporaire de monsieur Éric Joly, à titre de préposé à l'entretien au camping municipal pour les raisons suivantes, à savoir :

- La « *Société récréotouristique Brownsburg-Chatham* » a obtenu le contrat d'entretien et de surveillance, pour l'année 2009, de la portion n site propre de la Route Verte d'Argenteuil ;
- Pour s'assurer d'avoir toujours un employé adulte en poste pour le quart de travail de jour, de soir et durant les fins de semaine ainsi que pour couvrir les absences lors de congés et de vacances ; et
- L'augmentation des tâches à effectuer, soit le réaménagement d'une portion du sentier de la Route Verte nécessaire avec la construction du Belvédère Hydro-Québec ainsi que la construction d'un sentier multiservices sur les terrains municipaux ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de monsieur Éric Joly, à titre de préposé à l'entretien au camping municipal, de façon temporaire, à un taux horaire de 15,82\$, lequel sera payé par la « *Société récréotouristique Brownsburg-Chatham* ».

Adoptée à l'unanimité

09-05-145

AUTORISER L'EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MONSIEUR JONATHAN DESFORGES POUR LE REMPLACEMENT TEMPORAIRE DE L'EMPLOYÉ NUMÉRO 302-000-0899 AU SERVICE DES LOISIRS

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder au remplacement du départ pour maladie de l'employée numéro 302-000-0429, et ce, afin d'assurer le bon fonctionnement du Service des loisirs de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Duncan, appuyé par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche temporaire de monsieur Jonathan Desforges, à titre de préposé a Service des loisirs, en remplacement de l'employé numéro 302-000-0429, à un taux horaire de 15,82\$, le tout conformément à la convention collective présentement en vigueur concernant les embauches temporaires.

Adoptée à l'unanimité

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

MOTION

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ, PAR MONSIEUR LE CONSEILLER ROBERT DESFORGES, QU'À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE, IL PROPOSERA OU FERA PROPOSER D'ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO ___-2009 CONCERNANT UN ENCADREMENT RÉGLEMENTAIRE RELATIVEMENT AUX BÂTIMENTS AGRICOLES (BÂTIMENT PERMANENT, ENTREPOSAGE EXTÉRIEUR, CLÔTURE ET ACCÈS)

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

09-05-146

ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 058-03-2009 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 058-2003 CONCERNANT LE ZONAGE SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM ET SES PLANS, TEL QUE DÉJÀ AMENDÉ, AFIN DE CRÉER LA ZONE AG-170-1 À MÊME UNE PARTIE DE LA ZONE AG-170 ET D'Y PERMETTRE LES USAGES DE CENTRE DE TRI DE MATÉRIAUX SECS, DE CARRIÈRE ET SABLIERE ET LES ACTIVITÉS AFFÉRENTES ET D'Y ÉDICTER DES DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

ATTENDU QU'un avis de motion a été déposé par monsieur le conseiller André McNicoll à la séance du Conseil municipal tenue le 2 février 2009 ;

ATTENDU QU'une requête d'amendement au règlement de zonage en vigueur a été déposée afin de permettre les usages de centre de tri de matériaux secs de construction, de carrière et sablière et les activités afférentes ;

ATTENDU QUE la requête vise les parties des lots numéros 474, 475 et 476 du cadastre officiel du canton de Chatham, situé sur la route du Canton ;

ATTENDU QUE la nature rocheuse et les caractéristiques physiques du sol ;

ATTENDU QUE les lots visés par la requête sont en zone agricole permanente à potentiel nul pour l'agriculture en raison de la présence de roc ;

ATTENDU QUE le projet d'amendement et les usages projetés auront peu d'impact sur le voisinage ;

ATTENDU QUE le projet n'aura aucun impact négatif sur l'environnement compte tenu de sa localisation et des caractéristiques naturelles du sol et du sous-sol ;

ATTENDU QU'il n'y a aucun immeuble protégé en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement* ;

ATTENDU QUE toutes activités seront exécutées dans des bâtiments permanents et fermés ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le conseil municipal de la ville de Brownsburg-Chatham décrète ce qui suit :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

ARTICLE 1

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié au plan de zonage visé à l'article 15, en créant la zone « Ag-170-1 » à même une partie de la zone « Ag-170 », le tout tel qu'illustré sur le plan numéro BRO-2029-42129, à son feuillet 1/2, lequel est joint au présent règlement comme annexe «1» pour en faire partie intégrante comme s'il était décrit au long.

ARTICLE 2

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié à la grille des spécifications des usages et des normes visée à son article 18, pour la zone « Ag-170-1 », en ajoutant «Extraction – carrière et sablière» sous l'usage «E2 – Extraction», le tout tel que montré à l'annexe «1», jointe à ce règlement pour en faire partie intégrante comme si décrite au long.

ARTICLE 3

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié à la grille des spécifications des usages et des normes visée à son article 18, en ajoutant l'usage «I4 – Industrie lourde» et sous l'onglet «usage spécifiquement permis ou exclu», la lettre (c) et se lisant comme suit :

(c) : «la transformation, le lavage et la ségrégation de la pierre ou du sable»

Le tout tel que montré à l'annexe «1», jointe à ce règlement pour en faire partie intégrante comme si décrite au long.

ARTICLE 4

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié à sa section 2, article 25, en ajoutant sous le point 3) Utilité publique lourde (u3) la lettre «i» à la suite de la lettre h) et qui se lira comme suit :

3) Utilité publique lourde (u3) :

- i) lieu de dépôt, de transbordement, centre de tri, de récupération et de recyclage des matériaux secs

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

ARTICLE 5

Le règlement numéro 058-2003 concernant le zonage sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham et ses plans, tel que déjà amendé, est modifié à la grille des spécifications des usages et des normes visée à son article 18, en ajoutant l'usage «U3 – Utilité publique lourde» et sous l'onglet «usage spécifiquement permis ou exclu», la lettre (d) et se lisant comme suit :

(d) : «lieu de dépôt, de transbordement, centre de tri, de récupération et de recyclage des matériaux secs»

Le tout tel que montré à l'annexe «1», jointe à ce règlement pour en faire partie intégrante comme si décrite au long.

ARTICLE 6

Le présent règlement entre vigueur conformément à la Loi.

Lise Bourgault,
Mairesse

Jean Vachon, MA, MBA, PMP
Directeur général et trésorier
Greffier par intérim

Adoptée à l'unanimité

Avis de motion : 2 février 2009
Adoption du projet : 4 mai 2009
Adoption du 2^e projet :
Approbation de la MRC :
Entrée en vigueur :

09-05-147

DOSSIER « RÉNOVATION CADASTRALE » - MANDAT À « MADORE, TOUSIGNANT & BÉLANGER, ARPENTEURS- GÉOMÈTRES » AFIN D'OBTENIR CERTAINES DÉSIGNATIONS DE RUES – LOI SUR LES COMPÉTENCES MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre de la rénovation cadastrale, à titre de grand propriétaire, il y a lieu de rectifier certaines problématiques reliées aux rues municipales ;

CONSIDÉRANT QUE, dans certains cas, une description technique sera nécessaire afin de procéder à des transferts de propriété ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Duncan, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate les arpenteurs-géomètres « *Madore, Tousignant & Bélanger* » afin d'obtenir certaines désignations de rues dans le cadre de la rénovation cadastrale.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à payer les honoraires professionnels reliés à ce dossier, jusqu'à maximum de 60 000\$, plus les taxes applicables, après avoir vérifié, auprès du directeur responsable du dossier, que le mandat a été effectué conformément à la présente résolution.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également la greffière et directrice générale adjointe, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

09-05-148

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2009-004 – LOTS VACANTS NUMÉROS 657-110, 657-112 ET UNE PARTIE DU LOT NUMÉRO 657 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM - ROUTE DU CANTON – 25, RUE TRACY

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) donnée lors de sa séance tenue le 15 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE les personnes présentes ont pu se faire entendre par le Conseil municipal relativement à cette demande ;

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure numéro 2009-004, présentée par monsieur Marcel Guay et madame Marie-Claire Berniquez, pour la propriété située au 25, rue Tracy ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande vise à autoriser

- Un garage privé détaché d'une superficie de 58,00 mètres carrés en surplus du garage attenant à la résidence. La réglementation en vigueur prescrit un garage détaché ou un garage attenant ;
- Une hauteur totale de la toiture du garage détaché projeté de 6,10 mètres au lieu de 5,50 mètres ;
- Que le garage détaché projeté soit implanté en cour avant par rapport à la localisation de la résidence au lieu d'être en cour latérale ou arrière, tel que prescrit à la réglementation.

Le garage détaché sera implanté à plus de 15,00 mètres de la ligne de propriété avant et respecte la marge de recul avant de 7,50 mètres.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT le dépôt au soutien de cette demande les documents suivants :

- Certificat de localisation et son plan préparés par monsieur René Tousignant, arpenteur-géomètre, sous sa minute 9275, sous son dossier 8985, en date du 23 mars 2005 ;
- Croquis d'implantation du garage détaché projeté ;
- Photographies de la situation actuelle, fournies par le requérant ; et
- Plans du garage détaché projeté dessiné par le requérant.

CONSIDÉRANT QUE le garage détaché sera implanté dans un boisé et sera peut visible de la rue ;

CONSIDÉRANT QUE la pente de toit et les revêtements extérieurs s'harmoniseront à ceux de la résidence ;

CONSIDÉRANT QUE le garage détaché proposé vise à avoir davantage de rangement (auto, bateau, tracteur à gazon) ;

CONSIDÉRANT QU'un garage détaché est autorisé en zone résidentielle et vise un usage de nature privée uniquement ;

CONSIDÉRANT QUE, de l'avis du comité, l'acceptation de cette demande de dérogation mineure ne causera aucun préjudice au voisinage ;

CONSIDÉRANT QUE cette demande ne va pas à l'encontre des objectifs du plan d'urbanisme numéro 071-2004 ;

CONSIDÉRANT QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) recommande au Conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2009-004, présentée par monsieur Marcel Guay et madame Marie-Claire Berniquez, visant des dispositions du règlement de zonage numéro 058-2003 relativement à la propriété située au 25, rue Tracy, à Brownsburg-Chatham :

- Un garage privé détaché d'une superficie de 58,00 mètres carrés en surplus du garage attenant à la résidence. La réglementation en vigueur prescrit un garage détaché ou un garage attenant ;
- Une hauteur totale de la toiture du garage détaché projeté de 6,10 mètres au lieu de 5,50 mètres ; et
- Que le garage détaché projeté soit implanté en cour avant par rapport à la localisation de la résidence au lieu d'être en cour latérale ou arrière, tel que prescrit à la réglementation.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Le garage détaché sera implanté à plus de 15,00 mètres de la ligne de propriété avant et respecte la marge de recul avant de 7,50 mètres ;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accorde la demande de dérogation mineure numéro 2009-004, présentée par monsieur Marcel Guay et madame Marie-Claire Berniquez, pour la propriété située au 25, rue Tracy, Brownsburg-Chatham.

Adoptée à l'unanimité

09-05-149

RÉSULTAT DE LA SOUMISSION PAR INVITATIONS POUR LA LOCATION DES PARTIES DE LOTS NUMÉROS 143, 181 ET 183 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM POUR FINS DE RÉCOLTE ET/OU CULTURE FOURRAGÈRE APPARTENANT À LA VILLE DE BROWNSBURG-CHATHAM – AUTORISATION ET MANDAT DES SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des résultats de l'ouverture des soumissions par invitations pour la location de parties des lots numéros 143, 181 et 183 au cadastre officiel du Canton de Chatham, lesquels appartiennent à la Ville, pour fins de culture et/ou de récolte fourragère, à savoir :

Monsieur André Gauvreau :

P-143 :	112,88\$, toutes taxes incluses
P-181 :	152,38\$, toutes taxes incluses
P-183 :	152,38\$, toutes taxes incluses

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la location des parties des lots numéros 143, 181 et 183 au cadastre officiel du Canton de Chatham, au plus haut soumissionnaire conforme, soit monsieur André Gauvreau et ce, pour une période d'un (1) an moyennant un loyer annuel de :

P-143 :	112,88\$, toutes taxes incluses
P-181 :	152,38\$, toutes taxes incluses
P-183 :	152,38\$, toutes taxes incluses

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise M^e Marie-Josée Larocque, notaire, greffière et directrice générale adjointe, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, un contrat de location avec monsieur André Gauvreau et selon les modalités prévues au devis général.

Adoptée à l'unanimité

09-05-150

CESSION POUR FRAIS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX – SUBDIVISION DU LOT NUMÉRO 1010-14 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM - RUE BIGRAS

CONSIDÉRANT QUE monsieur Alain Bédard a déposé une demande de permis de lotissement afin de procéder à la subdivision du lot numéro 1010-13 du cadastre officiel du canton de Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE cette opération cadastrale est montrée sur un plan préparé par monsieur Pierre-Simon Madore, arpenteur-géomètre, sous le dossier numéro 9791, minute 1379, en date du 23 mars, lequel plan est joint à l'annexe 1 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'opération cadastrale vise la création d'un (1) lot destiné à la construction d'une résidence unifamiliale située sur la rue Bigras ;

CONSIDÉRANT QUE, selon les termes de l'article 55 du règlement numéro 059-2003 concernant le lotissement sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le Conseil municipal doit se prononcer quant à la cession aux fins de parcs et terrains de jeux exigée en vertu de ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution exigée en vertu du règlement précité est fixée à 10% ;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Danielle Cyr, urbaniste, directrice des Services techniques et directrice générale adjointe, en date du 30 avril 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller André McNicoll, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la contribution, en argent, relativement à cession aux fins de parcs et terrains de jeux, laquelle est basée sur l'évaluation foncière, la contribution représentant un montant de 1 495,20\$.

Adoptée à l'unanimité

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Divulguant son intérêt potentiel dans le prochain point traité à l'ordre du jour, monsieur le conseiller Robert Desforges s'abstient de participer aux délibérations du Conseil municipal et se retire de la salle des délibérations afin de ne pas influencer le vote sur la question, le cas échéant.

09-05-151

CESSION POUR FRAIS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX – SUBDIVISION DU LOT NUMÉRO 361-4 DU CADASTRE DU OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM-MONTÉE VACHON

CONSIDÉRANT QUE monsieur Robert Desforges et madame Kathleen Sunderland ont déposé une demande de permis de lotissement afin de procéder à la subdivision du lot numéro 361-4 du cadastre officiel du canton de Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE cette opération cadastrale est montrée sur un plan préparé par monsieur Gilles Madore, arpenteur-géomètre, sous le dossier numéro 6878, minute 12 695, en date du 7 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'opération cadastrale vise la création d'un (1) lot destiné à la construction d'une résidence unifamiliale située sur la montée Vachon ;

CONSIDÉRANT QUE, selon les termes de l'article 55 du règlement numéro 059-2003 concernant le lotissement sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le Conseil municipal doit se prononcer quant à la cession aux fins de parcs et terrains de jeux exigée en vertu de ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution exigée en vertu du règlement précité est fixée à 10% ;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Danielle Cyr, urbaniste, directrice des Services techniques et directrice générale adjointe datée du 4 mai 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la contribution, en argent, relativement à cession aux fins de parcs et terrains de jeux, laquelle est basée sur l'évaluation foncière, la contribution représentant un montant de 162,53\$.

Adoptée à l'unanimité

Une fois cette résolution adoptée, monsieur le conseiller Robert Desforges reprend son siège à la table des délibérations.

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

09-05-152

CESSION POUR FRAIS DE PARCS ET TERRAINS DE JEUX – SUBDIVISION DES LOTS NUMÉROS 783-3 ET 783-4 DU CADASTRE OFFICIEL DU CANTON DE CHATHAM - CHEMIN DE LA CARRIÈRE

CONSIDÉRANT QUE Sœur Maria, pour et au nom de « *Greek Orthodox Diocese of Toronto* » a déposé une demande de permis de lotissement afin de procéder à la subdivision des lots numéros 783-3 et 783-4 du cadastre officiel du canton de Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE cette opération cadastrale est montrée sur un plan préparé par monsieur René Tousignant, arpenteur-géomètre, sous le dossier numéro 6449, minute 9464, en date du 5 décembre 2005 ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet d'opération cadastrale vise la création d'un (1) lot destiné à identifier le lot d'accueil de quatre (4) hectares du monastère et de la fromagerie ainsi qu'un (1) lot destiné à rendre conforme le chemin existant situé sur la propriété (chemin reconnu par la CPTAQ) ;

CONSIDÉRANT QUE, selon les termes de l'article 55 du règlement numéro 059-2003 concernant le lotissement sur le territoire de la Ville de Brownsburg-Chatham, le Conseil municipal doit se prononcer quant à la cession aux fins de parcs et terrains de jeux exigée en vertu de ce règlement ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution exigée en vertu du règlement précité est fixée à 10% ;

CONSIDÉRANT la recommandation de madame Danielle Cyr, urbaniste, directrice des Services techniques et directrice générale adjointe datée du 4 mai 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll, et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham accepte la contribution, en argent, relativement à cession aux fins de parcs et terrains de jeux, laquelle est basée sur l'évaluation foncière, la contribution représentant un montant de 281,29\$.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

09-05-153

DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) AFIN D'UTILISER LE CHEMIN EXISTANT SUR LE LOT AGRICOLE POUR ACCÉDER AU DÉVELOPPEMENT PROJETÉ DE 18 LOTS SITUÉS DANS LA ZONE VILLÉGIATURE AU NORD DE L'EMPLACEMENT, CONCERNANT UNE PARTIE DU LOT 808 DU CADASTRE DU CANTON DE CHATHAM, SITUÉ SUR LA ROUTE DU NORD

CONSIDÉRANT la demande déposée par le propriétaire afin d'autoriser l'utilisation du chemin existant (chemin existant reconnu par la *Commission de protection du territoire agricole du Québec*) avant l'entrée en vigueur de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* le 9 novembre 1978 pour donner accès au développement projeté au nord de l'emplacement ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant souligne que ce chemin est le seul accès possible au site, contrairement aux motifs émis par la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) en date du 29 octobre 1990 sous le numéro de dossier 173099 comme quoi il est possible d'accéder à ce site par un accès aménagé par l'est ;

CONSIDÉRANT QUE le requérant mentionne que le propriétaire des lots situés à l'est n'est pas susceptible de développer ce secteur pour l'instant ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin devra être aménagé et conforme au règlement municipal sur la construction des rues ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de développement devra faire l'objet d'un protocole d'entente promoteurs avec la Ville ;

CONSIDÉRENT QUE le développement résidentiel devra se faire en deux (2) phases de développement, une relativement à la zone de villégiature et une seconde afin d'implanter des fermettes et autres usages liés à l'agriculture dans la zone agricole ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire de faire une demande d'autorisation auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ), étant donné la situation en zone agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le dossier sera soumis au Comité consultatif agricole (CCA) de la MRC d'Argenteuil pour approbation ;

CONSIDÉRANT QUE le présent appui sera signifié également à la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* conformément à l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE malgré l'acceptation par résolution du projet, le propriétaire devra rendre conforme son chemin au règlement numéro 034-2002 ayant pour objet de déterminer les normes applicables pour l'entretien, la confection des rues, des fossés, des ponceaux ainsi que les normes applicables pour leur municipalisation ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham appuie la demande d'autorisation auprès de la *Commission de protection du territoire agricole du Québec* (CPTAQ) afin d'autoriser l'utilisation du chemin existant pour accéder au développement projeté de 18 lots situés dans la zone villégiature au nord de l'emplacement, situé sur une partie du lot numéro 808 du cadastre officiel du canton de Chatham.

Adoptée à l'unanimité

LOISIRS

09-05-154

SPECTACLE DU 25 JUILLET 2009 METTANT EN VEDETTE MADAME ÉDITH BUTLER – MANDAT À « SUPERSTAR INC. » - AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURES

CONSIDÉRANT QUE, depuis plusieurs mois, le Service des loisirs a entrepris des démarches afin d'organiser un spectacle d'importance au centre-ville de Brownsburg-Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE ce spectacle sera le début des festivités du Festival de la Famille et donnera également le coup d'envoi aux célébrations du 10^{ième} anniversaire de la fusion des municipalités de Brownsburg et de Chatham ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Duncan, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la conclusion d'une entente avec « *Superstar Inc.* », représentant de madame Édith Butler, au montant de 8 700\$, plus les taxes applicables, pour la tenue d'un spectacle au centre-ville le 25 juillet prochain.

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

TRAVAUX PUBLICS (*Équipements et infrastructures (hygiène du milieu)*)

09-05-155

DEMANDE DE SUBVENTION AU « PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL » POUR L'ANNÉE 2009-2010

CONSIDÉRANT QUE, dans le cadre du « *Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal* », le Député d'Argenteuil, ministre du Travail et ministre responsable de la région des Laurentides, monsieur David Whissell, a reçu le budget alloué à la circonscription foncière d'Argenteuil, pour l'année 2009-2010 ;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un budget discrétionnaire qui peut être octroyé à différentes municipalités pour les supporter dans l'exécution de leurs travaux routiers ;

CONSIDÉRANT QUE les demandes de subvention doivent viser des travaux d'amélioration ou de construction de routes municipales et non des travaux d'entretien ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux, appuyé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham fasse une proposition au *ministère des Transports du Québec* (M.T.Q.) relativement au lieu et aux types des travaux, à la priorité à accorder à l'intervention, à l'estimation totale du projet ainsi qu'au montant demandé pour leur exécution, à savoir :

Lieu et types des travaux (Description du projet)	Estimation totale du projet et montant demandé
Rue St-Joseph	350 mètres (longueur) X 11 mètres (largeur)
Frais reliés au pavage	52 500 \$
Montant demandé	40 000 \$

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise monsieur Jean Vachon, directeur général et trésorier, à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents nécessaires pour être accessible à la demande de subvention pour l'amélioration du réseau routier municipal.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande une contribution financière du ministère des Transports du Québec (MTQ) pour la rue St-Joseph.

Adoptée à l'unanimité

09-05-156

DOSSIER « MISE AUX NORMES DE L'USINE DE FILTRATION » - MANDAT À « LEROUX, BEAUDOIN, HURENS & ASSOCIÉS INC. » POUR LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution 07-06-232, mandat a été donné à la firme « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour préparer les plans et devis relativement aux travaux à être effectués pour mettre aux normes de l'usine de filtration ;

CONSIDÉRANT QU'il est mentionné une exception à l'article 573.3 de la *Loi sur les cités et villes*, à l'effet que les articles 573.1 et 573.3.0.2 ne s'appliquent pas à un contrat de services professionnels conclu avec le concepteur de plans et devis pour des travaux d'adaptation, de modification ou de surveillance lorsque ces plans et devis sont utilisés et que le contrat relatif à leur conception a fait l'objet d'une demande de soumissions ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour la surveillance des travaux de mise aux normes à être effectués à l'usine de filtration, au coût de 46 046\$, plus les taxes applicables.

QUE le coût de ces honoraires professionnels sera payé à même le règlement d'emprunt numéro 147-2008 pour la mise aux normes de l'usine de filtration.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le trésorier, monsieur Jean Vachon, à procéder, une fois les vérifications faites auprès de la directrice des Services techniques, et s'être assuré de la bonne exécution des travaux, à procéder au paiement des honoraires professionnels de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* ».

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise M^e Marie-Josée Larocque, notaire et greffière, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adopté à l'unanimité

09-05-157

MANDAT À « LEROUX, BEAUDOIN, HURENS & ASSOCIÉS INC. » POUR PRÉPARER LES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE RACCORDEMENT DE DEUX (2) BÂTIMENTS DE HUIT (8) LOGEMENTS CHACUN SUR LA RUE DES ÉRABLES – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURE LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'offre de services de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour la préparation des plans et devis pour les travaux de raccordement de deux (2) bâtiments de huit (8) logement chacun sur la rue des Érables ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour préparer les plans et devis pour les travaux de raccordement de deux (2) bâtiments de huit (8) logement chacun sur la rue des Érables, au coût de 2 500\$, plus les taxes applicables ;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le trésorier, monsieur Jean Vachon, à procéder, une fois les vérifications faites et s'être assuré de la bonne exécution des travaux, à procéder au paiement des honoraires professionnels de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* ».

QUE le montant de ses honoraires professionnels sera payé à même le règlement d'emprunt numéro 147-2008 pour la mise aux normes de l'usine de filtration.

Adoptée à l'unanimité

09-05-158

MANDAT À « LEROUX, BEAUDOIN, HURENS & ASSOCIÉS INC. » POUR PRÉPARER LES PLANS ET DEVIS POUR LES TRAVAUX DE SCARIFICATION ET DE PAVAGE SUR LA RUE PARK, ENTRE LES RUES MOUNTAIN ET PRINCIPALE – AUTORISATION ET MANDAT DE SIGNATURE LE CAS ÉCHÉANT

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de l'offre de services de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour la préparation des plans et devis pour les travaux de scarification et de pavage sur la rue Park, entre les rues Mountain et Principale;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* » pour préparer les plans et devis dans le cadre des travaux de scarification et de pavage sur la rue Park, entre les rues Mountain et Principale, pour un montant forfaitaire de 7 300\$, plus les taxes applicables, les frais de surveillance et des travaux étant en sus;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le trésorier, monsieur Jean Vachon, à procéder, une fois les vérifications faites et s'être assuré de la bonne exécution des travaux, à procéder au paiement des honoraires professionnels de « *Leroux, Beaudoin, Hurens & Associés Inc.* ».

QUE le montant de ses honoraires professionnels sera payé à même le règlement d'emprunt numéro 130-2007 « Règlement numéro 130-2007 au montant de 400 000\$, pour effectuer des travaux d'asphaltage sur différentes rues du territoire ».

Adoptée à l'unanimité

CORRESPONDANCE

DOSSIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

09-05-159

APPROBATION DU MANDAT DONNÉ À LA « SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE BROWNSBURG-CHATHAM »

CONSIDÉRANT QUE la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » a été créée par la Ville de Brownsburg-Chatham pour favoriser et soutenir principalement les initiatives de développement socio-économique du centre-ville;

CONSIDÉRANT QUE la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » est constituée à des fins de développement socio-économique pour le centre-ville ainsi que dans le but de promouvoir et d'encourager le développement socio-économique de la Ville ;

CONSIDÉRANT QUE la contribution de la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » vise à accroître le dynamisme nécessaire dans le processus de mobilisation des ressources touchant la revitalisation du centre-ville ainsi que le développement socio-économique ;

CONSIDÉRANT QUE la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » visera notamment les actions suivantes :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

- Développer des activités et des projets de développement ;
- Promouvoir le centre-ville auprès de la population et des investisseurs ;
- Participer à l'établissement de partenariats et de consensus visant à soutenir des initiatives et des projets ;
- Participer à l'organisation d'événements et à l'identification de l'image du centre-ville ; et
- Accroître le dynamisme nécessaire dans le processus de mobilisation.

CONSIDÉRANT QUE le mandat donné à la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » est conforme à sa vision et à sa mission ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate la « *Société de développement économique Brownsburg-Chatham* » afin de conseiller et de recommander à la Ville de façon à favoriser et soutenir l'étude, l'analyse et la réalisation de projets visant le développement socio-économique de Brownsburg-Chatham, le tout conformément aux objets établis dans ses lettres patentes.

Adoptée à l'unanimité

09-05-160

INVITATION À PARTICIPER AU TOURNOI DE GOLF COMMUNAUTAIRE 2009 DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC, AU PROFIT DES BANQUES ALIMENTAIRES ET DES MAISONS DES JEUNES SITUÉES SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC D'ARGENTEUIL

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal est invité à participer à un tournoi de golf à vocation communautaire, organisé par la Sûreté du Québec, le 5 juin 2009, au terrain de golf du lac Carling ;

CONSIDÉRANT QUE les profits réalisés cette année seront versés aux banques alimentaires ainsi qu'aux maisons des jeunes situées sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'achat de deux (2) billets pour participer au tournoi de golf à vocation communautaire, au profit des banques alimentaires ainsi qu'aux maisons des jeunes situées sur le territoire de la Municipalité régionale de comté (MRC) d'Argenteuil, au montant de 100\$, par participant, toutes taxes incluses ainsi qu'un don au montant de 200\$.

Adopte à l'unanimité

09-05-161

DEMANDE DE LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD, AU NOM DE L'ÉCOLE SAINT-PHILIPPE, RELATIVEMENT À LA SÉCURITÉ DES ÉLÈVES MARCHEURS – AJOUT DE TROTTOIRS ET D'UN PANNEAU « ARRÊT »

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance de la demande de la Commission Scolaire de la Rivière-du-Nord, au nom de l'École primaire Saint-Philippe, relativement à la sécurité des élèves marcheurs, notamment par l'ajout de trottoirs et d'un panneau « Arrêt » ;

CONSIDÉRANT QUE des recherches plus approfondies devront être effectuées concernant l'ajout de trottoirs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux, appuyé par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le Service des travaux publics à installer un panneau « Arrêt » à l'intersection des rues Renaud et du Manoir et à aviser les responsables de la Sûreté du Québec en ce sens.

Adoptée à l'unanimité

09-05-162

DEMANDE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ) D'EFFECTUER UNE NOUVELLE ÉTUDE DE CIRCULATION À L'INTERSECTION DES RUES PRINCIPALE ET DES ÉRABLES SUITE À L'OUVERTURE DE L'AUTOROUTE 50

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu, avec l'ouverture récente de l'autoroute 50, de demander au *ministère des Transports du Québec* (MTQ) d'effectuer une nouvelle étude de circulation à l'intersection des rues Principale et des Érables, et ce, afin de mieux orienter le développement du centre-ville ;

CONSIDÉRANT l'ampleur de la circulation ainsi que le grand nombre d'écoliers en attente des autobus scolaires et pour ses raisons, le besoin de sécuriser ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Martin Lamoureux et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande, suite à l'ouverture récente de l'autoroute 50 sur notre territoire, au *ministère des Transports du Québec* (MTQ) d'effectuer une nouvelle étude de circulation à l'intersection des rues Principale et des Érables, et ce, afin de mieux orienter le développement du centre-ville.

Adoptée à l'unanimité

09-05-163

DOSSIER « PONT BAILEY » - OPPORTUNITÉ D'ACQUISITION

CONSIDÉRANT QUE, depuis plusieurs années, la Ville de Brownsburg-Chatham développe un ensemble d'infrastructures récréotouristiques le long de la Rivière des Outaouais ;

CONSIDÉRANT QUE le camping municipal reçoit, chaque année, du mois de mai au mois d'octobre, une clientèle touristique provenant de partout au Québec et de l'est de l'Ontario ; cette clientèle contribuant au développement économique régional ;

CONSIDÉRANT QU'en plus des 260 sites de camping, une marina, nouvellement aménagée sur le site, pourra accueillir 95 bateaux (2 phases complétées sur 3) ;

CONSIDÉRANT QUE la Route verte d'Argenteuil traverse le camping municipal et se prolonge vers l'Est pour rejoindre les terrains municipaux de Saint-André-d'Argenteuil ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham est propriétaire des terrains situés au nord de l'emprise de la Route Verte, ces terrains formant un bloc de 450 hectares ;

CONSIDÉRANT QUE, sur ces terrains, il existe présentement un plan de développement d'un réseau de sentiers pour plusieurs usages : sentiers cyclables, sentiers de randonnée pédestre, sentiers équestres et sentiers d'interprétation de la nature ;

CONSIDÉRANT QUE certains sentiers devront traverser des ruisseaux et que des ponts devront être construits ;

CONSIDÉRANT QUE les coûts de construction d'un pont de 20 mètres, nécessaire à la réalisation d'une piste cyclable incluse dans le réseau, sont estimés à 117 000\$;

CONSIDÉRANT QUE le « Pont Bailey », appartient à la *Régie intermunicipale Argenteuil/Deux-Montagnes* (RIADM), mesure 24 mètres, est disponible et en excellente condition ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

CONSIDÉRANT QUE ce pont permettrait d'abaisser les coûts de construction de la piste cyclable prévue au projet ;

CONSIDÉRANT QUE toutes les infrastructures récréotouristiques envisagées sur ces lieux sont destinées à l'usage de la population régionale ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont également pris connaissance de l'argumentaire produit par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham demande à la *Régie intermunicipale Argenteuil / Deux-Montagnes* (RIADM) de lui donner le « Pont Bailey » étant donné toutes les considérations énumérées ci-haut et le caractère régional envisagé de ce site.

Adoptée à l'unanimité

VARIA (*administration*)

09-05-164

MANDAT À UN PROCUREUR AFIN D'ENTREPRENDRE DES DÉMARCHES LÉGALES REQUISES AFIN QUE LA SITUATION CONCERNANT UNE INSTALLATION SANITAIRE NON-CONFORME SOIT RÉGULARISÉE

CONSIDÉRANT QU'afin de faire cheminer le dossier de la propriété située au 536, route du Canton, il y a eu lieu de retenir les services conseils de la firme d'avocats « *Prévost, Fortin, D'Aoust* » afin d'entreprendre les démarches légales requises pour régulariser cette situation, touchant les installations sanitaires existantes ;

CONSIDÉRANT QU'il est recommandé de payer les honoraires professionnels ainsi que les frais engendrés par cette firme ;

CONSIDÉRANT QUE ses procédures sollicitent l'expertise de la firme d'avocats « *Prévost, Fortin, D'Aoust* » à titre d'avocats conseils;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par la directrice des Services techniques et directrice générale adjointe, madame Danielle Cyr, urbaniste, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

Martin Lamoureux, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate la firme d'avocats « *Prévost, Fortin, D'Aoust* » à titre d'avocats conseils relativement à la propriété située au 536, route du Canton, à prendre toutes les procédures nécessaires pour régulariser la situation et autorise également de payer les honoraires professionnels relatifs à ce dossier.

Adoptée à l'unanimité

09-05-165

PROJET DE VOLET II – DIAGNOSE D'ÉTANGS ARTIFICIELS ET D'AMÉNAGEMENT DE SITE DE PÊCHE AMÉNAGEMENT D'UN ÉTANG DE PÊCHE, TERRAINS MUNICIPAUX DANS LE CADRE DES PROGRAMMES DE MISE EN VALEUR DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER (MRC) DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Brownsburg-Chatham a commencé à aménager un sentier multi usages sur les terrains municipaux, plus communément connus sous le nom « terrains Smith » ;

CONSIDÉRANT QUE cette année, la Ville commencera la mise en place d'un sentier multifonction de 1,1 kilomètres autour d'un des lacs situés sur ce site ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations ;

CONSIDÉRANT QU'il y a donc lieu de faire une demande d'aide financière auprès du ministère des Ressources naturelles dans le cadre des projets « Mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II » ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau, appuyée par monsieur le conseiller Robert Desforges et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise et mandate le directeur des loisirs, monsieur Robert Brunet, à présenter une demande d'aide financière auprès du ministère des Ressources naturelles dans le cadre des projets « Mise en valeur des ressources du milieu forestier – Volet II » relativement au projet diagnose d'étangs artificiels et d'aménagement de site de pêche.

**Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham**

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la greffière et directrice générale adjointe, M^e Marie-Josée Larocque, notaire, a signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

09-05-166

ROUTE VERTE D'ARGENTEUIL – EMBAUCHE DE PRÉPOSÉS LOISIRS ET PARCS, POSTES DE PATROUILLEURS À VÉLO, À TEMPS PARTIEL POUR LA SAISON 2009

CONSIDÉRANT QUE la Société récréotouristique Brownsburg-Chatham a obtenu le mandat d'assurer la sécurité des usagers et de faire la surveillance de la Route Verte d'Argenteuil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par le directeur du Service des loisirs, monsieur Robert Brunet, ainsi que de ses recommandations ;

CONSDÉRANT QU'il y a donc lieu de procéder à l'embauche de préposés au Service des loisirs, pour agir à titre de patrouilleurs à vélo, à temps partiel, pour la saison 2009 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller Donald Duncan et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche de préposés au Service des loisirs et des parcs, postes de patrouilleurs, à temps partiel, pour la saison 2009; lesquels seront payés par la « *Société récréotouristique Brownsburg-Chatham* ».

Adoptée à l'unanimité

09-05-167

TRANSFERT DU JOURNAL « LE RÉGIONAL » VERS « L'ARGENTEUIL » DE LA PAGE PROMOTIONNELLE DE LA VILLE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance du rapport de service soumis par la directrice des Communications, madame Évelyne Bergeron, ainsi que de ses recommandations ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise la directrice des Communications, madame Évelyne Bergeron, à prendre les démarches nécessaires afin que la page promotionnelle de la Ville soit dorénavant publiée dans le journal « *L'Argenteuil* », à raison d'une (1) page à chaque deux (2) semaines, le tout conformément à la soumission reçue.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également la greffière et directrice générale adjointe, M^e Marie-Josée Larocque, à signer, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires pour donner effet à la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

09-05-168

EMBAUCHE – DÉPÔT DE MATÉRIAUX SECS AU GARAGE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'embaucher un étudiant pour le dépôt de matériaux secs au garage municipal ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu:

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'embauche d'un étudiant pour le dépôt de matériaux secs situé aux ateliers municipaux, au taux de 10,44 \$ l'heure.

Adoptée à l'unanimité

09-05-169

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE DU « CLUB CHASSE ET PÊCHE D'ARGENTEUIL » POUR LA TENUE DE LEUR ACTIVITÉ « PÊCHE EN HERBE » QUI AURA LIEU LE 14 JUIN 2008 AU CAMPING ST-MICHEL DE WENTWORTH

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière faite par le « *Club Chasse & Pêche d'Argenteuil* » pour organiser une activité familiale de pêche en herbe, laquelle activité existe déjà depuis plusieurs années ;

CONSIDÉRANT QUE cette journée est consacrée aux jeunes, les initiant aux plaisirs et aux rudiments de la pêche sportive ;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est gratuite et que toute la famille est invitée à y participer ;

Procès-verbal du Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Noël Massie, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise le versement d'une aide financière au « Club Chasse & Pêche d'Argenteuil », au montant de 250\$.

Adoptée à l'unanimité

09-05-170

RÉFÉRENCE À LA RÉOLUTION NUMÉRO 08-12-478 - AUTORISATION DE PROCÉDER À L'OUVERTURE DU POSTE DE DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QU'aux termes de la résolution numéro 08-12-478, le Conseil municipal adoptait une nouvelle structure organisationnelle pour la Ville, et ce, conformément au rapport de service soumis par le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon ;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham adoptait également un nouvel organigramme en ce sens ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de remettre en vigueur l'organigramme des travaux publics tel qu'il était au début du mois de décembre 2008 ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à cet effet ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Donald Duncan, appuyé par madame la conseillère Paule Blain Clotteau et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise l'employé numéro 302-000-0412 à reprendre ses fonctions de directrice du Service de l'urbanisme, en date du 5 mai 2009, à la classe salariale 9 - échelon 5 pour un salaire annuel de 69 981\$.

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham autorise également le directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à procéder à l'ouverture du poste de directeur des travaux publics, dans les plus brefs délais.

Adoptée à l'unanimité

***Procès-verbal du Conseil municipal de la
Ville de Brownsburg-Chatham***

09-05-171

**MANDAT AU SERVICE D'URBANISME
RELATIVEMENT À LA NUISANCE CAUSÉE PAR LA
POUSSIÈRE ET L'ENTREPOSAGE DE PNEUS AU 125
ROUTE DU CANTON**

CONSIDÉRANT QU'il existe une problématique au 125, route du Canton relativement à une nuisance causée au secteur par la poussière et l'entreposage de pneus à cet endroit ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de prendre des mesures pour régulariser la situation ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des recommandations du directeur général et trésorier, monsieur Jean Vachon, à cet effet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu :

QUE le Conseil municipal de la Ville de Brownsburg-Chatham mandate le Service de l'urbanisme à prendre les mesures nécessaires afin de mettre un terme à une problématique existant au 125, route du Canton, soit une nuisance causée au secteur par la poussière et l'entreposage de pneus à cet endroit.

Adoptée à l'unanimité

09-05-172

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 21h40, il est proposé par monsieur le conseiller Robert Desforges, appuyé par monsieur le conseiller André McNicoll et il est résolu:

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Lise Bourgault,
Mairesse

Jean Vachon, MA, MBA, PMP
Directeur général et trésorier
Greffier par intérim